



ABC de la foi - Prêche - Femme



La lieutenanta Sonja Schenk répond à la question : La femme a-t-elle le droit de prêcher ? (2'780 caractères).

La Bible ne nous donne aucune réponse claire concernant le thème « Les femmes ont-elles le droit d'enseigner dans l'Église ? » Elle nous laisse la liberté de décider nous-même. Contrairement à l'époque de la Bible, les femmes sont aujourd'hui instruites de la même façon que les hommes. Alors, pourquoi pas ? Nous sommes toute-fois d'avis qu'il faut tout autant veiller aux dons de la personne. Cela vaut pour les deux sexes. Une femme qui a reçu un don et a été appelée par Dieu pour enseigner devrait avoir la possibilité de le faire. À l'Armée du Salut, nous avons le privilège que le ministère d'enseignement de la femme n'est pas remis en question. Nous devons cela à la co-fondatrice de l'Armée du Salut, Catherine Booth, qui était elle-même une des premières prédicatrices disposant de connaissances bibliques fondées et qui s'est fortement engagée en faveur du ministère.

D'un point de vue biblique, il n'y a pas de réponse claire à cette question. En général, des passages comme 1 Corinthiens 14:33-36 sont cités pour fonder une interdiction générale de prêcher pour les femmes. Dans le contexte de la Première épître aux Corinthiens, il ressort qu'il ne s'agit pas ici d'une interdiction générale de prêcher. Car ici, c'est le mot grec pour « parler de manière générale » qui est utilisé et pas celui pour « prêcher ». En particulier dans ce cas, il convient de signaler les réalités de la culture grecque d'alors. À cette époque, les femmes ne savaient souvent ni lire ni écrire ; elles avaient par conséquent beaucoup de questions et étaient davantage victimes de l'hérésie. De plus, les femmes avaient l'habitude de simplement interrompre l'orateur pour poser leurs questions. Le fait de se taire se rapporte ainsi plus avec les interruptions et bavardages dérangeants. Si l'on réfléchit que dans 1 Corinthiens 11:1-16 il est écrit que les femmes ne peuvent pas prophétiser sans avoir la tête couverte, il devient clair que les femmes n'ont pas une interdiction totale de parler dans la communauté. Enfin, prophétiser est très proche de prêcher.

Beaucoup d'Églises ont comme position que les femmes n'ont pas le droit de prêcher. Nous demandons cependant que les femmes qui ont un don pour cela et qui ont été appelées par Dieu à prêcher ne rencontrent aucun obstacle sur leur chemin. Si elles ne sont pas douées pour cela ou ne souhaitent pas le faire, elles ne devraient pas y être forcées. La même chose vaut également pour les hommes. Car il y a régulièrement des hommes qui ne sont pas doués pour

prêcher. Ils ne devraient pas plus enseigner que les femmes.

Nous partons du principe que toutes les femmes et tous les hommes sont doués par Dieu de différentes façons, et que par conséquent, les femmes devraient avoir le choix de prêcher tout autant que les hommes.

Auteur

Texte : lieutenant Sonja Schenk / Vidéo : Sébastien Goetschmann

Publié le

21.3.2019